MEDICENTUR FRANCE

RAPPORT RSE

Année 2025

Siège social : 75 rue Henri Depagneux – 69400 LIMAS
S.A.S. au capital de 230 000 € - 438 095 473 RCS VILLEFRANCHE S/S

SOMMAIRE

1 - La RSE chez Medicontur France 1

2 - Notre Charte RSE 2

3 - Nos engagements RSE en 4 Axes

Axe 1 - Gouvernance responsable et transparente 3

Axe 2 - Environnement & réduction de notre impact 4

Axe 3 - Achats et partenariats responsables 5

Axe 4 : Social, santé et développement des collaborateurs 6

Notre Histoire

En 2015, Medicontur acquiert son distributeur français et crée Medicontur France, sa filiale de distribution en France.

Medicontur France, commercialise l'ensemble des implants intraoculaires, injecteurs et viscoélastiques Medicontur et complète son offre avec une large gamme de dispositifs médicaux, pour la chirurgie de l'œil : packs à usage unique, instruments chirurgicaux, consommables, bleu de trypan.

Medicontur revendique une culture forte de la satisfaction clients. Pour cette raison, tous les process liés à la qualité de service de Medicontur France (expéditions, service clients, qualité, marketing) demeurent localisés en France afin de répondre avec efficacité et réactivité à vos attentes et celles de vos patients.
Et pour toujours mieux vous servir et maintenir un système de management de la qualité performant et efficace, Medicontur France a fait le choix de se certifier sous la norme ISO13485.

La RSE chez Medicontur France

Implantée dans le beaujolais et consciente de l'impact de ses activités sur son environnement, Medicontur France s'engage dans une démarche de Responsabilité Sociétale (RSE) pour inscrire ses activités dans une logique de développement durable, respectueuse de l'humain, de l'environnement et du territoire.

Convaincus que la performance économique et la responsabilité sociale sont indissociables, nous souhaitons structurer nos pratiques autour d'engagements concrets et mesurables dans la continuité de nos valeurs :
•Ethique et transparence,
•Expertise et qualité,
•Travail en équipe,
•Amélioration continue,
•Satisfaction client,
et vise à renforcer la confiance de nos collaborateurs, clients et partenaires.

Cette politique RSE s'appuie sur :
•L'écoute des attentes de nos parties prenantes (collaborateurs, clients, partenaires, fournisseurs, collectivités, environnement naturel).
•Une analyse des enjeux prioritaires de notre activité.
•Notre volonté d'allier performance économique, transparence et exemplarité.

Notre stratégie RSE s'articule autour de quatre axes structurants :
•Une gouvernance responsable et transparente
•Des pratiques environnementales maîtrisées
•Des achats et partenariats responsables
•Un engagement social fort au service des collaborateurs

MEDICONTUR FRANCE

2025

CHARTE RSE

Implantée dans le beaujolais, notre entreprise MEDICONTUR France est spécialisée dans la distribution de dispositifs médicaux destinés à la chirurgie de l'œil.

Conscients de l'impact de nos activités sur notre environnement, nous nous engageons dans une démarche de Responsabilité Sociétale (RSE) pour inscrire nos activités dans une logique de développement durable, respectueuse de l'humain, de l'environnement et du territoire.

Nos Valeurs

- **Ethique et transparence**
- **Expertise et qualité**
- **Travail en équipe**
- **Amélioration continue**
- **Satisfaction client**

Nos Engagements

Gouvernance responsable et transparente

- Être transparents dans notre démarche RSE.
- Respecter l'ensemble du cadre légal et réglementaire.
- Promouvoir une démarche éthique auprès de toutes les parties prenantes.

Environnement & réduction de notre impact

- Limiter les déchets liés à notre activité et renforcer l'économie circulaire.
- Maîtriser notre consommation d'électricité et favoriser la sobriété énergétique.
- Réduire notre impact carbone en optimisant les déplacements et en choisissant des partenaires responsables.

Achats et partenariats responsables

- Intégrer progressivement des critères RSE dans nos achats.
- Favoriser les fournisseurs engagés, transparents et alignés avec nos valeurs.
- Évaluer régulièrement les fournisseurs critiques pour maîtriser les risques et améliorer la performance globale de la chaîne de valeur.

Social, santé & développement des collaborateurs

- Préserver la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail.
- Lutter contre les discriminations et garantir le respect des personnes.
- Encourager le développement des compétences et accompagner les parcours professionnels.
- Promouvoir l'égalité professionnelle femmes/hommes.

CAHPP B

Axe 1 - Gouvernance responsable et transparente

Actions mises en place :

•Réalisation de la Réponse Indice Vert.
•Mise en place et diffusion d'une charte qualité.
•Déploiement d'un code de déontologie commerciale (en cours de formalisation).
•Veille réglementaire active.

Objectifs :

•Intégrer la RSE dans le CODIR et renforcer la gouvernance.
•Mettre en place des indicateurs RSE et les communiquer 1 fois/an.
•Définir notre politique RSE.
•Afficher publiquement notre charte RSE.
•Obtenir une note ECOVADIS et maintenir l'Indice Vert.
•Réaliser une veille réglementaire mensuelle et documentée.
•Transmettre la charte qualité à 100 % des fournisseurs et obtenir 100 % de signatures d'ici début 2027.
•Faire signer le code de déontologie à 100 % des commerciaux.

Indicateurs :

Année	2025	2026	2027
% de CODIR avec RSE	100%	A VENIR	A VENIR
% collaborateurs sensibilisés à la RSE	0%	A VENIR	A VENIR
% de veilles réalisées dans les temps	100%	A VENIR	A VENIR
% de fournisseurs ayant reçu la charte qualité	4%	A VENIR	A VENIR
% de signature de la charte qualité	4%	A VENIR	A VENIR
% de signature du code de déontologie	100%	A VENIR	A VENIR
Indice Vert CAHPP	oui	A VENIR	A VENIR
ISO 13485	oui	A VENIR	A VENIR
ECOVADIS	oui	A VENIR	A VENIR

Analyse :
Charte Qualité créée fin 2024, peu de nouveaux founrisseurs depuis. Un objectif est de transmettre à l'ensemble de nos founrisseurs qualifiés et actifs la charte en 2026.
CODIR : décision prise en CODIR 2025 d'initier démarche RSE.
Sensibilisation : démarche RSE formalisée en 2025, actions à venir sur 2026.

Axe 2 - Environnement & réduction de notre impact

2.1 Limiter les déchets liés à notre activité

Actions existantes :
•Réduction drastique du papier grâce au numérique, aux signatures électroniques et au « bureau vert ».
•Réemploi des cartons, optimisation des envois, réutilisation des protections d'emballage.
•Collecte et recyclage : piles, batteries, capsules, papier, cartons (compactage).
•Utilisation de vaisselle lavable.
•Usage de tablettes pour limiter les supports papier marketing.

Objectif :
•Mesurer l'ensemble des actions pour établir une année de référence, puis engager une trajectoire d'amélioration.

Indicateurs :

Année	2025	2026	2027
quantité de papier trié	333 kg	A VENIR	A VENIR

Analyse :
La quantité de papier trié a augmenté de 18% par rapport à 2024. Différents critères peuvent expliquer cette évolution : augmentation des ventes (augmentation des commandes clients, commandes achats..)
Le personnel est sensibilisé afin de limiter les impressions papier et trier le papier.
Des bacs de tri sont disponibles sur chaque poste de travail ainsi que dans des zones partagées. Une société spécialisée relève nos bacs mensuellement et nous transmet un certificat de recyclage.

2.2 Maîtriser la consommation d'électricité

Actions existantes :
•Extinction obligatoire des postes le soir.
•Éclairage raisonné des espaces selon l'usage.

Objectif :
•Maintenir ou réduire le niveau annuel sous un seuil fixé (X kW/an – à définir après mesure initiale).

Indicateurs :

Année	2025	2026	2027
consommation éléctrique (kW)	48631	A VENIR	A VENIR

Analyse :
Augmentation de 32% de la consommation électrique dans locaux. Acquisition de 2 voitures 100% électriques (1 en 2024 et 1 en 2025), les bornes de recharge sont donc plus utilisées ce qui peut expliquer une augmentation de la consommation.

2.3 Réduire l'impact carbone de notre activité

Actions existantes :
•Collaboration avec des transporteurs engagés.
•Facturation spécifique des envois urgents pour limiter les transports inutiles.
•Flotte de véhicules récents et limitant la consommation.
•Mise à disposition de bornes électriques internes.
•Sensibilisation des commerciaux à l'optimisation des trajets.

Objectifs :
•100% de véhicules non itinérant en électrique ou hybride.
•Sensibiliser 100 % des collaborateurs concernés.
•Présenter la charte RSE de l'entrepise à tous les salariés
•Évaluer la démarche RSE de nos transporteurs annuellement

Indicateurs :

Année	2025	2026	2027
% collaborateurs sensibilisés à la RSE et aux éco-gestes	0%	A VENIR	A VENIR
% de transporteurs questionnés	100%	A VENIR	A VENIR

Analyse :
Le questionnaire n'était pas existant lorsque les transporteurs ont été questionnées mais questionnement par mail afin d'évaluer maturité RSE. Il s'agit de transporteurs engagés avec des notations RSE.

Axe 3 - Achats et partenariats responsables

Actions mises en place :

•Commandes groupées pour optimiser les transports.

•Approvisionnement privilégié en produits issus de l'UE.

Objectifs :

•Communiquer la charte RSE à 100 % des fournisseurs.

•Questionner 100 % des fournisseurs critiques chaque année.

•Développer une politique d'achats responsables structurée

Indicateurs :

Année	2025	2026	2027
% de fournisseurs ayant reçu la charte RSE	0%	A VENIR	A VENIR
% de fournisseurs questionnés	0%	A VENIR	A VENIR

Analyse :

La charte RSE a été définie et validée en interne. Elle est à diffuser début 2026.

Axe 4 : Social, santé et développement des collaborateurs

4.1 Préserver la santé, la sécurité et la qualité des relations

Actions existantes :

•Culture interne fondée sur l'entraide, la convivialité et l'esprit d'équipe.

•DUERP et affichage réglementaire réalisés.

Objectifs :

•0 accident.

•Former X salariés aux gestes de premier secours.

•Sensibiliser 100 % des collaborateurs à nos engagements sociaux et éthiques.

Indicateurs :

Année	2025	2026	2027
Nb accidents de travail AT-MP	0	A VENIR	A VENIR
% salariés sensibilisés à la RSE	0%	A VENIR	A VENIR
Nb salariés formés aux gestes 1er secours	0	A VENIR	A VENIR

Analyse :
Définition de la démarche RSE fin 2025. Des objectifs ont été actés pour 2026 avec les 1ères sensibilisations et formations.
Aucun accident de travail. Les affichages obligatoires en lien avec la sécurité sont bien en place conformément aux legislations en vigueur.

4.2 Faire progresser chaque collaborateur

Actions existantes :

•Entretiens périodiques.

Objectifs :

•Réaliser 100 % des entretiens.

•Formaliser chaque année un plan de développement des compétences.

Indicateurs :

Année	2025	2026	2027
% entretiens périodiques réalisés	100%	A VENIR	A VENIR
nb formations externes acceptées par CODIR	0	A VENIR	A VENIR
nb de collaborateurs formés	0	A VENIR	A VENIR
PDC annuel formalisé	non	A VENIR	A VENIR

Analyse :
Trame PDC réalisée en décembre 2025, à remplir pour 2026 avec retours entretiens annuels.

4.3 Promouvoir l'égalité professionnelle

Objectif :

•Sensibiliser 100 % des managers à l'égalité professionnelle femmes/hommes.

Indicateurs :

Année	2025	2026	2027
% managers sensibilisés à l'égalité homme/femme	0%	A VENIR	A VENIR

Analyse :
La sensibilisation n'est pas formalisée à date mais les lois sont respectées et cela est dans la culture de notre PME.